

## Rapport de gestion du Trésorier de la Fédération Française de Cardiologie

Assemblée générale du 7 décembre 2023

### 1. Rappel du contexte

Cet exercice représente une première année d'activité pleine avec des impacts beaucoup plus minimes de la crise sanitaire.

Il n'en reste pas moins que certains de nos clubs cœurs et santé rencontrent encore quelques difficultés notamment liées à des restrictions persistantes sur les lieux d'animation des séances de réadaptation physique.

En parallèle de la construction de notre nouveau projet associatif, nous avons poursuivi le développement d'actions de prévention sous différentes formes.

Malgré un contexte économique où la collecte de dons est en recul pour l'ensemble du monde associatif, nous parvenons à une stabilité des dons.

Le siège de la Fédération Française de Cardiologie présente un excédent de 1.2M€ qui s'explique principalement par un niveau d'encaissement de legs plus importants.

En comptes combinés, c'est 66% des ressources issues de la générosité du public qui sont consommés pour nos missions sociales (vs 67% sur l'exercice 2021-2022).

## 2. Comptes sociaux du siège

### 2.1. Compte de résultat

en K€	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
Produits	15 339	12 512	2 827	23%
Charges	14 145	13 110	1 035	8%
<b>Résultat</b>	<b>1 194</b>	<b>-598</b>	<b>1 792</b>	<b>-300%</b>

Les comptes sociaux de la FFC présentent un excédent de 1 194 K€. Rappelons que l'exercice précédent présentait un déficit de 598 K€.

#### 2.1.1. Produits

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 2.1 M€ soit +17% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 14.5 M€ (contre 12.4 M€ en 2021/2022).

##### Collecte

La collecte de dons et mécénat représente 6.5M€. Ce poste connaît une stabilité par rapport à l'exercice précédent. Le budget révisé de l'exercice prévoyait une collecte à hauteur de 6.7M€, nous avons donc atteint 97% de l'objectif fixé.

##### Libéralités

Les libéralités atteignent sur cet exercice le montant de 7.3M€ soit une augmentation de 1.8M€ par rapport à l'exercice précédent.

##### Concours publics et subventions d'exploitations

Les concours publics et subventions d'exploitations s'élèvent à 102K€ et sont en augmentation de 50K€.

Ce poste reprend les financements de la DGS ainsi que les contributions des Communes et Départements pour l'organisation des Parcours du Cœur qui font l'objet d'un reversement aux associations régionales.

##### Ventes de biens et services

Ce poste s'élève 352K€ sur l'exercice 2022-23 et augmentent de 181K€.

Il est constitué des refacturations des mises à dispositions non lucratives de personnel faites auprès des associations régionales du réseau à hauteur de 337K€. Ces refacturations sont en augmentation de 182K€. Cette augmentation est expliquée par le recrutement de quatre nouveaux postes sur l'exercice.

Pour rappel, ces mises à dispositions gratuites ont un impact neutre dans les comptes. Les associations régionales bénéficient d'une dotation permettant le règlement de la refacturation.

Le poste est également constitué des locations et échanges de fichiers pour 11K€.

Les produits financiers s'élèvent à 175K€ et sont en augmentation de 110K€. Cette augmentation est expliquée par les nouveaux placements réalisés sur l'exercice.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 633K€ et sont composés des reprises d'engagement sur financement de la recherche suite à des renoncements et clôture de dossiers.

### 2.1.2. Charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 14.1M€ sur l'exercice 2022-23 et sont en augmentation de 8 % soit 1 M€.

#### Variation de stocks de marchandises

La variation de stocks de marchandises s'élève à 189K€ et est en augmentation de 175K€.

Cette évolution s'explique par une modification du traitement du matériel de communication (brochures, kit parcours du cœur etc...) en notre possession qui jusqu'à l'exercice 2021/2022 constituait du stock. A compter de l'exercice 2022/2023, leur coût constitue de la charge sur l'exercice de production.

#### Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 7.6M€ et sont en augmentation de 1M€ soit +17%.

L'augmentation de ce poste s'explique par la croissance de l'activité, notamment :

- Une campagne de prévention complémentaire ;
- Le coût de développement du test en ligne ;
- Le coût de développement de la base cardio.

#### Aides financières

Ce poste s'élève à 4.5M€ (contre 4.9M€ en 2021-2022) et baisse de 372K€ soit -8%. Les aides financières sont constituées comme suit :

en K€	30/06/2023	30/06/2022	Variation
<b>Financement des activités des associations régionales</b>	<b>1 711</b>	<b>831</b>	<b>880</b>
<i>Dotations aux régions</i>	648	389	259
<i>Aide Phase III</i>	486	384	102
<i>Aide création de clubs</i>	6	6	0
<i>Reversements dûs aux Acs</i>	571	52	519
<b>Financement de la recherche</b>	<b>2 767</b>	<b>4 031</b>	<b>-1 264</b>
<b>Autres soutiens financiers accordés aux organismes tiers</b>	<b>41</b>	<b>48</b>	<b>-7</b>
<b>Total</b>	<b>4 519</b>	<b>4 910</b>	<b>-391</b>

L'évolution de ce poste est expliquée comme suit :

- Financement des activités des associations régionales : augmentation principalement expliquée par des reversements de dossiers de libéralités affectées
- Financement de la recherche : l'exercice 2021-2022 a été marqué par un changement de méthode comptable ayant entraîné la comptabilisation de deux années de bourses sur un même exercice expliquant la baisse

### Charges de personnel

Les charges de personnel (hors taxes) s'élèvent à 1.5M€ et sont en augmentation de 170K€.

Cette augmentation est liée aux recrutements effectués sur l'exercice :

- Création de 4 postes de coordonnateurs régionaux ;
- Entrée progressive sur l'exercice des membres de l'équipe communication (4 postes)

Nous noterons néanmoins que la masse salariale de l'exercice est moins importante que ce qui est prévu au budget à hauteur de 300 K€. Des créations de poste prévu au budget n'ont pas pu voir le jour (responsable partenariat, chargé de prévention, un poste de coordonnateur régional). Par ailleurs, des postes précédemment pourvus notamment au sein du service mobilisation des régions ont été vacants sur une partie de l'exercice 2022-2023.

## **2.2. Compte de résultat par origine et destination (CROD)**

### L'origine de ses ressources

Pour exercer sa mission d'intérêt public, la FFC met en place des actions de communication et de collecte auprès du public pour réunir des fonds.

Sur l'exercice 2022-2023, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 97% du total des ressources. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 3% des ressources.

### Les emplois de l'exercice

Les missions sociales de la FFC pour un montant de 9.7M€ (financement de la recherche, coordination des régions, information et prévention, réadaptation) représentent 69% des emplois de l'exercice, en augmentation de 5% par rapport l'exercice 2021-2022.

Les missions sociales ainsi que leur évolution sont décomposées comme suit :

<b>Missions sociales en K€</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>Var</b>	<b>Var en %</b>
Prévention	4 478	3 334	1 144	34%
Recherche médicale	2 836	4 111	-1 275	-31%
Aide à la réadaptation	555	466	89	19%
Coordination des associations régionales	1 817	1 303	514	39%
<b>Total</b>	<b>9 686</b>	<b>9 214</b>	<b>472</b>	<b>5%</b>

L'exercice 2021-2022 a été marqué par une augmentation exceptionnelle du financement de la recherche du fait d'un changement de méthode comptable qui n'est donc pas lié à une augmentation de notre activité.

Sur cet exercice 2022-2023 et en excluant l'augmentation artificielle du financement de la recherche, il y a une réelle croissance de nos missions sociales notamment sur le volet

prévention avec une augmentation de 1M€. Nous avons pu lors de cet exercice organiser deux campagnes médias de prévention autour des facteurs de risque où habituellement nous n'organisons qu'une seule campagne. Cette année est également marquée par la poursuite de la production de nos podcasts de prévention avec notre deuxième saison sur le thème des facteurs de risques. Nous avons également souhaité donner un nouvel élan aux Parcours du Cœur en organisant un événement de lancement qui n'a pas eu lieu depuis plusieurs années.

Les frais engagés pour collecter ces ressources s'élèvent à 2.8M€ et sont stables par rapport à l'exercice 2021-2022.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1.7M€ et augmentent de 618K€ (soit+58%).

Cette augmentation est principalement expliquée par l'augmentation de la masse salariale des coordonnateurs. Elle est également expliquée par des coûts de structure (accompagnement projet associatif, sous traitance temporaire, reprise d'actions de communication institutionnelle etc...)

### **2.3. Compte emploi des ressources (CER)**

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 14.7M€.

Elles ont servi à financer :

- 9.5M€ des missions sociales de la FFC
- 2.8M€ des frais de recherche de fonds (100% des frais encourus)
- 1.3M€ des frais de fonctionnement soit 86% des frais encourus

Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2023 s'élève à 15.3M€ et est en augmentation de 1.3M€.

La conclusion de notre nouveau projet associatif nous conduit sur les mois à venir à la définition d'un plan d'actions et la consommation de ces ressources.

### **2.4. Bilan**

#### **2.4.1. Actif**

Au 30 juin 2023, le total de l'actif est de 40.5 M€, en augmentation de 9%.

L'actif immobilisé s'élève à 7.8M€ et est composé des biens reçus par legs et donations à hauteur de 6M€.

L'actif circulant s'élève à 32.7M€. Il est composé de : Ce poste est également composé de :

- La trésorerie disponible pour 25.8M€ en augmentation de 1.5M€ ;
- Créances reçues par legs et donations à hauteur de 6M€ et en augmentation de 2.3M€.

#### **2.4.2. Passif**

Au 30 juin 2023, le total des passifs est de 40.5 M€ et est principalement constitué des postes suivants :

- Des fonds associatifs à hauteur de 19.9M€ ;
- Des fonds dédiés et reportés pour 11.2M€ dont 511K€ de fonds dédiés sur legs et financements obtenus de tiers ;
- Des provisions pour risques et charges pour 461K€.
- Des dettes fournisseurs pour 1.1M€ ;
- Des autres dettes pour 5.8M€ correspondant aux financements de la recherche octroyés et faisant l'objet d'un décaissement progressif selon un échéancier d'avancement des projets ainsi qu'aux participations au financement de la phase III non décaissé en fin d'exercice.

### 3. Comptes combinés

Au 30 juin 2023, la Fédération Française de Cardiologie compte 27 associations régionales.

Les comptes combinés de la Fédération reprennent 26 des 27 associations régionales ainsi que la Fédération Nationale.

Est exclue du périmètre de combinaison l'Association de Cardiologie des Antilles.

#### 3.1. Bilan

Le total bilan combiné de la Fédération s'élève à 46.2M€.

L'actif combiné est principalement constitué de :

- D'immobilisations pour 8.2M€ dont 6M€ liées aux biens reçus par legs et donations destinés à être cédés;
- De trésorerie pour 31 M€ y compris 19.3M€ de placements financiers.;
- Des créances par legs ou donations pour 6.5M€.

Le passif combiné est principalement constitué de :

- Des fonds propres pour 26M€ en augmentation de 8%
- Des fonds reportés et dédiés pour 12M€ dont 6.5M€ de fonds reportés liés aux legs ou donations ;
- Des dettes pour 8M€ en diminution de 10%.

#### 3.2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 1.7M€.

Le résultat d'exploitation s'élève à 874K€ soit une amélioration de 2M€ par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 16.4M€ et sont en augmentation de 2.4M€.

En complément des augmentations de ressources identifiées au niveau des comptes sociaux de la FFC, on constate une augmentation :

- des cotisations de 405K€ pour atteindre 1.6M€ qui traduit la poursuite d'activités des clubs cœurs et santé ;
- des subventions et concours publics de 143K€.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont stables.

L'amélioration du résultat financier qui atteint 205K€ (soit +133K€) est expliquée par le siège de la FFC.

Le résultat exceptionnel de 600K€ est expliqué par les opérations du siège de la FFC.

#### 3.3. Compte de résultat par origine et destination

L'origine de ses ressources

Sur l'exercice 2022-2023, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 87 % du total des ressources. Elles sont en augmentation de 24% par rapport à l'exercice 2021-2022. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 13% des ressources.

#### Les emplois de l'exercice

Les frais de missions sociales s'élèvent à 10.4M€ et sont stables.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 2.8M€ et sont stables.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 2.3M€ et sont en augmentation de 21%.

### **3.4. Compte emploi des ressources (CER)**

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 12M€.

Elles ont servi à financer :

- 9M€ de missions sociales ;
- 2.8M€ de frais de recherche de fonds ;
- 1.9M€ de frais de fonctionnement.

Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2023 s'élève à 18.2M€.

### **3.5. Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature de l'exercice s'élèvent à 3.9M€ et sont majoritairement composés de bénévolat. Elles sont en nette progression par rapport aux deux dernières années (2.7M€ en 21/22 et 1.2M€ en 20/21).

L'augmentation des contributions volontaires en nature est la résultante des réouvertures des Clubs Cœur et Santé mais également d'un travail de recensement plus assidue d'années en années.

La contribution de nos bénévoles est une véritable ressource forte de la Fédération et nous tenons à remercier l'ensemble de nos bénévoles, fidèles et dévoués à notre cause pour leur présence. Nous remercions également nos salariés, membres actifs administrateurs.